

# Projet à 735 kV de la **Chamouchouane–Bout-de-l'Île**

## Début des travaux Déboisement et construction des lignes

INFO-TRAVAUX • Printemps 2015

Hydro-Québec a récemment reçu toutes les autorisations requises pour entreprendre les travaux liés au projet à 735 kV\* de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île. Ce projet comprend trois composantes essentielles :

- La construction d'une nouvelle ligne de transport à 735 kV de 400 km de longueur entre le poste de la Chamouchouane, à La Doré, au Lac-Saint-Jean, et le futur poste Judith-Jasmin, à Terrebonne.
- La construction du poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV\*\*.
- La déviation d'un tronçon de ligne existante à 735 kV (circuit 7017) sur une longueur de 19 km. Cette ligne alimentera le poste du Bout-de-l'Île à Montréal.

\* kV = kilovolt, ou 1 000 volts.

\*\* Les travaux de construction du poste Judith-Jasmin débuteront en 2016 et feront l'objet de communications spécifiques.



# Étapes des travaux



## 1. Le déboisement

Le déboisement consiste à abattre les arbres présents dans l'emprise de la ligne et dans les chemins temporaires. En terres publiques, ce travail est confié à des entrepreneurs, alors qu'en terres privées, le travail peut aussi être confié aux propriétaires. En terres publiques, l'abattage est suivi de la récupération du bois marchand, qui est envoyé vers des scieries locales. En terres privées, le bois coupé appartient au propriétaire.

## 2. L'aménagement des accès

Le déboisement nécessite l'amélioration des chemins existants au besoin et l'aménagement de chemins temporaires qui seront également utilisés pendant la construction de la ligne. Dans la mesure du possible, les chemins temporaires sont aménagés dans l'emprise tout en assurant la protection des éléments sensibles (ex. : milieux humides, traversée de cours d'eau). Comme certains chemins sont déjà fréquentés, Hydro-Québec prend toutes les mesures pour favoriser une utilisation conjointe et sécuritaire. En terres privées, l'entreprise négocie des accès temporaires avec les propriétaires visés.

## 3. La mise en place des fondations des pylônes

Cette étape exige des travaux d'excavation, de remblayage et de nivellement. Les fondations varient selon le type de pylône, la nature du sol et la profondeur du socle rocheux.

## 4. L'assemblage des pylônes et le déroulage des conducteurs

La construction d'une ligne comprend plusieurs étapes : assemblage des pylônes au sol, levage des pylônes, installation des chaînes d'isolateurs, pose des conducteurs et des câbles de garde. Ce travail est réalisé par différents corps de métiers.

## 5. La remise en état des lieux

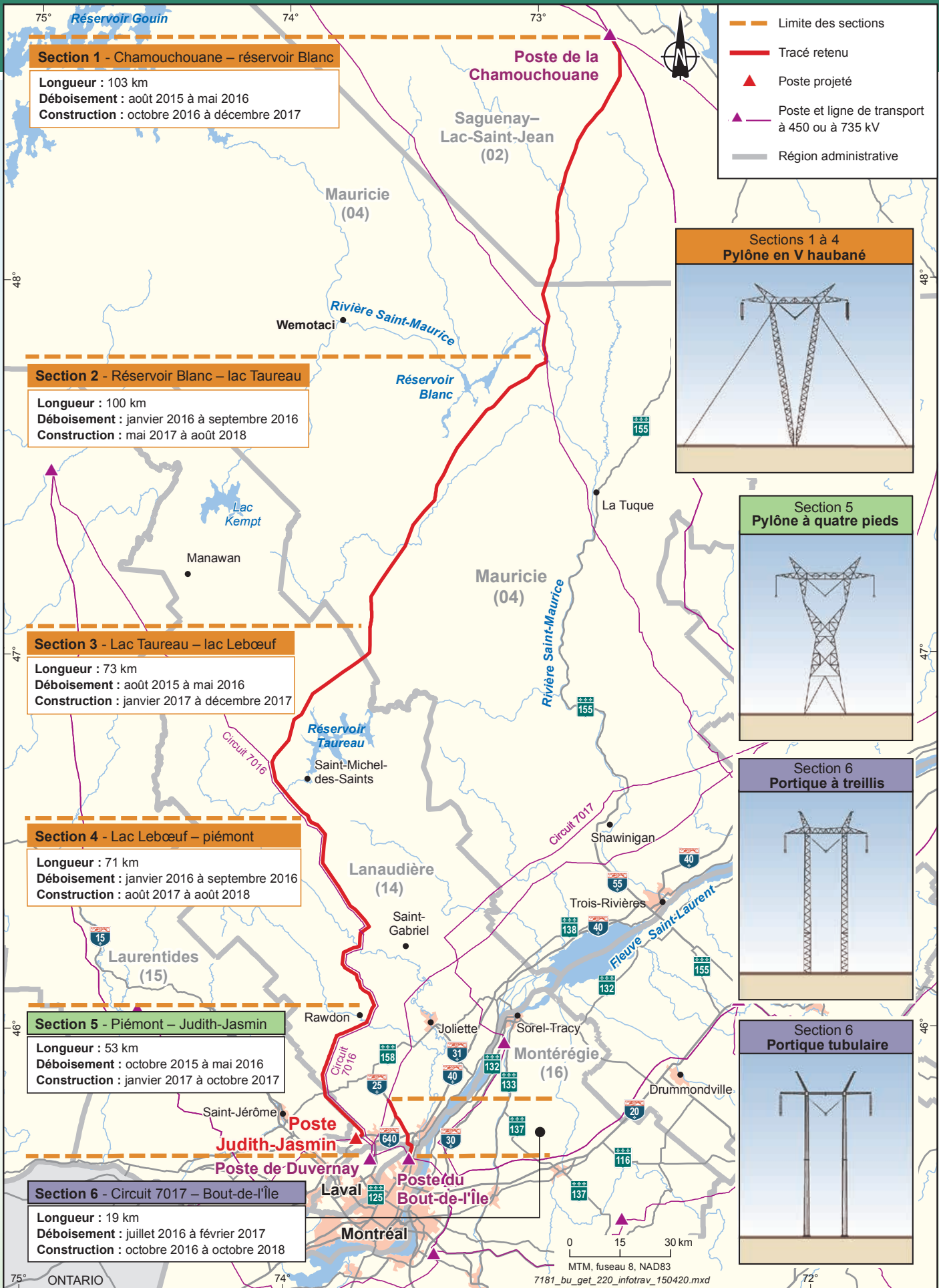
Cette dernière étape de la construction comprend le nettoyage des aires de travail, le nivelage et le reprofilage du terrain, le comblement des ornières, l'ensemencement des aires de travail autour des pylônes et la remise en état des infrastructures (ex. : routes, ponts et ponceaux, clôtures, etc.). En terres privées, une visite du terrain est effectuée avec le propriétaire pour s'assurer que les travaux de remise en état ont été réalisés à sa satisfaction.

Pour en savoir plus : [www.hydroquebec.com/comprendre/transport/construction-ligne.html](http://www.hydroquebec.com/comprendre/transport/construction-ligne.html)

### Longueur de ligne par région administrative

Région administrative	Ligne de la Chamouchouane–Judith-Jasmin (km)	Déviations du circuit 7017 vers le poste du Bout-de-l'Île (km)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	80	–
Mauricie	132	–
Lanaudière	174	15
Laurentides	14	–
Montréal	–	4
<b>Total partiel</b>	<b>400</b>	<b>19</b>
<b>Total global</b>	<b>419</b>	

Le projet en cours sera réalisé sur le territoire de cinq régions administratives. Pour la construction, toutefois, le projet sera divisé en six sections de lignes qui ont chacune un échancier de déboisement et de construction distincts, comme le montre la carte.



Données selon la planification actuelle et sujettes à changement.



## Calendrier des travaux et surveillance du chantier

Le déboisement et la construction des lignes s'échelonnent sur trois années. Le déboisement débutera en août 2015 avec les sections 1 et 3 et se poursuivra jusqu'en février 2017 selon les sections visées. Le début de la construction des lignes est prévu en 2016 en vue d'une mise en service à la fin de 2018.

Hydro-Québec assurera la surveillance du chantier. Elle veillera au respect des exigences techniques, environnementales et de sécurité relatives à l'ensemble des travaux. Des mesures particulières visant à atténuer les impacts des travaux seront mises en place et contribueront à la cohabitation harmonieuse du chantier avec l'ensemble des usagers du milieu, tant en terres publiques qu'en terres privées.

## Retombées économiques

- 1,1 milliard de dollars au Québec, soit plus de 80 % des investissements.
- L'équivalent de plusieurs centaines d'emplois à temps plein sur une période de cinq ans.
- À la pointe des travaux, de 2017 à 2018, création de plus de 1 500 emplois par année.

Le projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île contribuera également à l'activité économique régionale. De manière générale, les retombées économiques régionales représentent entre 10 % et 15 % de la valeur d'un projet de ligne de transport.

Aucun campement ne sera aménagé le long de la ligne. Les travailleurs se logeront près de leur lieu de travail pendant le déboisement et la construction, ce qui contribuera à favoriser les retombées économiques dans les régions touchées.

**Pour en savoir davantage sur le projet  
ou pour voir la carte du tracé :**

[www.hydroquebec.com/chamouchouane](http://www.hydroquebec.com/chamouchouane)

## Pour plus d'information

Hydro-Québec souhaite maintenir le dialogue avec les collectivités concernées par ses travaux. Des communications ciblées (par région) seront réalisées au moment opportun en fonction de l'évolution des travaux.

De plus, Hydro-Québec tiendra à jour le site Web du projet afin que la population puisse obtenir toute l'information pertinente sur l'évolution du chantier.

Nous vous invitons également à communiquer avec nous pour obtenir de plus amples renseignements sur le projet ou d'autres exemplaires de ce bulletin :

### Saguenay–Lac-Saint-Jean

**Marie-Claude Lachance**

Conseillère – Relations avec le milieu

Courriel : [lachance.marie-claude.2@hydro.qc.ca](mailto:lachance.marie-claude.2@hydro.qc.ca)

Ligne **Info-projets** :  
1 877 535-3737

### Mauricie

**Lynda Laquerre**

Conseillère – Relations avec le milieu

Courriel : [laquerre.lynda@hydro.qc.ca](mailto:laquerre.lynda@hydro.qc.ca)

Ligne **Info-projets** :  
1 866 388-1978

### Lanaudière

**Isabelle Nuckle**

Conseillère – Relations avec le milieu

Courriel : [nuckle.isabelle@hydro.qc.ca](mailto:nuckle.isabelle@hydro.qc.ca)

Ligne **Info-projets** :  
1 800 465-1521, poste 6022

### Montréal

**Marie Maugin**

Conseillère – Relations avec le milieu

Courriel : [maugin.marie@hydro.qc.ca](mailto:maugin.marie@hydro.qc.ca)

Ligne **Info-projets** :  
514 385-8888, poste 3462

### Relations avec les communautés autochtones

**Marie-France McSween**

Conseillère – Relations avec les autochtones

514 289-2211, poste 2388

Courriel : [mcsween.marie-france@hydro.qc.ca](mailto:mcsween.marie-france@hydro.qc.ca)

